

DELIBERATION PORTANT RENOUVELLEMENT DU DIPLOME D'UNIVERSITE RELATION PAR LA MEDIATION ANIMALE
PORTE PAR L'UFR MEDECINE ET PROFESSIONS PARAMEDICALES

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 26 SEPTEMBRE 2023,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université
Clermont Auvergne (EPE UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de renouveler le Diplôme d'Université Relation par la médiation animale porté par l'UFR Médecine et Professions
Paramédicales, tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 43

Votes : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA DELIBERATION
2023-09-26-22

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice
administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par
voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à
partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

DOSSIER DE VALIDATION DU-DIU Volet pédagogique

DU RELATION D'AIDE PAR LA MÉDIATION ANIMALE

- Renouvellement -

UFR de rattachement : UFR Médecine et Professions Paramédicales
Etablissement(s) partenaire(s) : /
Responsable du diplôme : Laurent GERBAUD
Validation à compter du : 26/09/2023
Validation accordée jusqu'à fin : 2025-2026
Délibération CFVU N° 2023-09-26_22

A - Présentation du projet

I – Contexte général – Objectifs de la formation

Les pratiques de médiation animales (MA) sont installées dans le paysage des pratiques d'aide et de thérapie comme en témoignent les données de la Fondation A. & P. Sommer, impliquée dans les relations homme-animal et leurs applications concrètes. Un intervenant potentiel ou actif dispose de nombreux programmes, de rencontres, de publications et de formations concernant la médiation animale et l'éthologie principalement tant en France qu'à l'étranger, dont certaines sont universitaires (ex : DU Relations Homme-Animal de Paris Descartes...).

Il existe actuellement une évolution dans le monde de la formation avec une reconnaissance récente de certaines formations par France Compétences ouvrant le champ de la professionnalisation officielle de ces pratiques. Ces formations sont d'inégales valeurs et sous-tendent un volume de pratique conséquent pour être crédible, ce qui n'est pas toujours possible. Ces formations mettent l'accent sur les dimensions techniques et économiques des projets mais peu sur les champs de la relation d'aide et de l'éthique. C'est le positionnement que nous avons adopté depuis la création du DU RAMA en 2009 car l'expérience de rencontres de nombreux acteurs de ces pratiques nous a conduit au constat que le manque de formation psycho-relationnelle, d'outils, et de réflexion sur le positionnement des intervenants, étaient les principales causes de dysfonctionnement de ces programmes. Une formule renouvelée prenant en compte les évolutions du contexte de formation nous semble opportun.

Les objectifs de cette formation sont de :

- Permettre aux stagiaires de faire le point sur les savoirs et les acquis dans le champ de la médiation animale
- Avoir une attitude réflexive sur leur pratique,
- Savoir utiliser des outils pour construire, décrire et évaluer les programmes,
- Approfondir leur approche de la relation d'aide dans la pratique de médiation animale

Prolonger cette démarche en intégrant un réseau de professionnels et partenaires permettant la mise

II – Composante porteuse du projet

UFR Médecine et Professions Paramédicales – Université Clermont Auvergne

III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation

aucune

IV – Partenaires de la formation

aucun

V – Responsable du DU

Responsable Pédagogique :

Nom, Prénom : Laurent GERBAUD

Statut: PU-PH

Coordonnées : : laurent.gerbaud@uca.fr 04-73-75-03-40

Coordinateurs Pédagogiques :

Nom, Prénom : Céline CARDON

Statut : Coach professionnel, équi coach certifiée et intervenante et formatrice en médiation animale

Coordonnées :

Nom, Prénom : Didier VERNAY

Statut : PH retraité – CHU de Clermont-Ferrand

Coordonnées : didier.vernay@uca.fr

VI – Composition du conseil de perfectionnement

Personnel de l'Université Clermont Auvergne

- Laurent GERBAUD – PU-PH, Santé publique
- Frank PIZON - Santé publique – Service Education

Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne

- Cécile CARDON - Coach professionnel, équicoach certifié, intervenante et formatrice en médiation animale
- Didier VERNAY - Neurologue hospitalier, expérimenté en médiation animale
- Martine AURIACOMBE – Enseignante diplômée en activités physiques adaptées, intervenante en médiation animale
- Joanna BADEL - Médecin psychiatre, Lille
- Olivier BAUD - Médecin hygiéniste hospitalier
- Céline FRADET - Masseur-Kinésithérapeute
- Sandra GIRARD - Psychologue clinicienne, expérimentée en médiation animale
- Joseph GOURCY - Masseur-Kinésithérapeute
- Mélanie MARTIN-TEYSSERE - Vétérinaire praticien, intervenante en médiation animale

Au moins 1 apprenant de la formation

VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : septembre 2015

Première année universitaire concernée par la demande : 2023-2024

Niveau de la formation : 1^{er} cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI	Médecin	Être titulaire d'un diplôme de 1 ^{er} cycle. Quel que soit leur profil, les candidats devront justifier, a minima, d'une première expérience de la pratique de la médiation animale (exemple : stage d'observation)
RE/	Autre professionnel de santé ou du champ médico-social, social, éducatif, juridique et de la recherche	
FC		

Cas particuliers : les personnes titulaires d'un diplôme de niveau inférieur à un diplôme de 1^{er} cycle mais disposant d'une expérience significative de la médiation animale peuvent se porter candidates sous réserve d'engager une procédure de Validation des Acquis Professionnels.

Durée de la formation : 1 année universitaire – 122 heures + 3h30 d'examens

Calendrier de la formation : Enseignement d'octobre à juin ; Examen en juin

Lieu de la formation : UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

Pratique : Ecurie de la Roche – Rue de la Roche Michel 63530 VOLVIC ou autre en fonction du résultat de la mise en concurrence annuelle.

Ouverture en formation initiale (FI/RE) : non

Ouverture en formation continue (FC) : oui

Tarif unique pour tous les régimes d'inscription :

Tarif 1 (tarif plein)	1 650 €
Tarif 2 (tarif UCAA inscrits dans l'année ou l'année précédente)	-
Tarif 3 (Tarif 2 avec exonération partielle)	-

Nombre minimal d'inscrits (FI-RE/FC) pour ouverture de la formation : 11 ; il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Capacité d'accueil maximale : 20

Période d'inscription : septembre / de candidature : mai à juillet inclus

Contact Scolarité : Service de la Formation – Pôle Scolarités Transversales, Unité Mixte de Formation Continue en Santé, 04.73.17.80.25, umfcs.medpha@uca.fr

B – Description de la formation

I – Organisation générale de la formation

La formation se décompose comme suit :

- UE 1 : Bases fondamentales de la RAMA : éthique et déontologie, savoirs et mobilisation des compétences individuelles et collectives, méthodologie et outils – 2,5 jours.
- UE 2 : techniques de film et analyse de films appliqué à la Médiation Animale – 1,5 jours
- UE 3 : Notions d'éthologie et du comportement de l'animal, aspects vétérinaires et hygiène – Méthodologie de projet, analyse et évaluation de la pratique – 5 jours
- UE 4 : la Relation d'Aide par la Médiation (RAM) dans le contexte de la Médiation Animale (MA) – 5 jours.
- UE 5 : travail en réseau (FOAD) et évaluation des connaissances, soutenance orale du mémoire – 3 jours.

II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

Intitulé UE	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances						
	Total	CM	TD	TP	Théorique		Pratique		Période d'examens	Coefficient de l'UE	
					Nature et durée de l'épreuve	Coefficient	Nature et durée de l'épreuve	Coefficient			
UE 1 : Bases fondamentales de la RAMA EC 1 : éthique et déontologie EC 2 : savoirs et mobilisation des compétences individuelles et collectives EC 3 : méthodologie et outils	20.5 h	10 h	10.5 h		Présentiel validant						1
UE-2 : techniques de film et analyse de films appliqué à la Médiation Animale EC 1 : matériel et technique EC 2 : théorie et pratique de l'analyse de films	10.5 h	3.5 h	7 h		Présentiel validant						
UE 3 : notions d'éthologie et du comportement de l'animal, aspects vétérinaires et hygiène et développement du professionnel EC 1 : outils d'analyse, évaluation du niveau des stagiaires EC 2 : notions d'éthologie et de comportement de l'animal EC 3 : aspects vétérinaires et sensibilisation au bien-être animal EC 4 : hygiène et zoonoses	32 h	7 h	25 h		Présentiel validant						
UE 4 : la Relation d'Aide par la Médiation (RAM) dans le contexte de la médiation animale (MA) EC 1 : Biologie, psycho-sociologie et éthologie humaine appliqué à la RAMA EC 2 : « boîte à outils » pour la relation d'aide et la médiation EC 3 : compréhension du public bénéficiaire des actions de MA	48 h	33.5 h	14.5 h		Présentiel validant						
UE 5 : Travail en réseau et évaluations des connaissances EC 1 : travail en réseau et FOAD EC 2 : épreuve écrite EC 3 : rédaction du mémoire EC 4 : soutenance orale publique	11 h	7.5 h	3.5 h		Présentiel validant + FOAD						
Total	122	61.5 h	60.5h								
Validation finale du DU					Epreuve finale écrite de 3 heures (notée sur 40 points)						1
					Production d'un mémoire (noté sur 30)						1
					Soutenance du mémoire : 10 mn de soutenance + 20 mn de discussion = 30 mn (notée sur 30 points)						1

III – Règles de délivrance du diplôme

Assiduité : présence obligatoire à tous les enseignements (sauf absence justifiée : convocation à un examen, arrêt médical avec justificatif, raisons personnelles justifiées à hauteur de 80%, tolérance de 48h).

L'obtention de la moyenne générale 50/100 points est requise pour l'obtention du diplôme :

- Epreuve finale écrite anonyme : sur 40 points
- Mémoire : sur 30 points
- Soutenance du mémoire : sur 30 points

Note éliminatoire du mémoire soutenance et écrit : < 24/60 (soit 8/20)

Note éliminatoire de l'examen écrit : < 16/40 (soit 8/20)

Les épreuves ne se compensent pas

En cas d'échec à la première session, une seconde session est organisée en septembre sous forme d'oral.

IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétence	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4	UE 5
Analyser, décrire et évaluer un projet ou un programme de médiation animale	X		X	X	X
Se positionner dans un programme de médiation animale en fonction de ses compétences et de la nature du programme	X		X	X	X
Mettre en place des approches de médiation et de relation d'aide et évaluer l'impact pour le bénéficiaire		X	X	X	X
Connaître et mettre en place les conditions d'une pratique éthique prenant en compte le bien-être de l'ensemble des acteurs de médiation (bénéficiaires, animaux, intervenants, institutions)	X		X	X	X
Communiquer et argumenter à propos de la médiation animale	X	X			X

V – Equipe pédagogique

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Qualité	N° UE	Matière	Volume horaire (CM/TD/TP)
AURIACOMBE Martine*	GRAMMA Ferme pédagogique (Ibos – 65)	IE	Enseignante diplômée en activités physiques adaptées, Praticienne en RAMA	1, 3, 4, 5	Médiation animale et gestion	CM = 3.5 TD = 27.5
BAUD Olivier*	CHU de Clermont-Fd	PH	Médecin hygiène hospitalière	3	Hygiène Hospitalière	TD = 7.5
BELGACEM Bénédicte	CHU de Clermont-Fd		Ingénieur hospitalier	1	Méthodologie	TD = 2
CARDON Cécile*	Cabinet Coaching Saint-Thurin (42)	IE	Coach professionnel, équi coach certifiée, intervenante en RAMA	1, 2,3, 4, 5	Médiation animale et comportement	CM = 27 TD = 26
FRADET Céline Ajout	Riom (63)	IE	Kinésithérapeute	3	Prévention stress humain et animal	TD = 3
GAUFRES-GIBERT Florence	Lyon (69)	IE	Psychologue clinicienne, psychothérapeute	4	Relation d'aide et médiation	TD = 4
GERBAUD Laurent*	CHU de Clermont-Fd/UCA	PU-PH	Médecin	1, 4	Méthodologie Coordination pédagogique	TD = 5
GOURCY Joseph Ajout	Royat (63)	IE	Kinésithérapeute	3	Manutention et analyse du mouvement	TD = 3
GIRARD Sandra	Brassac les Mines (63)	IE	Psychologue clinicienne, psychothérapeute	4	Relation d'aide et médiation	CM = 13 TD = 10
MARTIN-TEYSSERE Mélanie	Clinique Pont-du-Château (63)	IE	Vétérinaire praticien	3	Aspects sanitaires et comportementaux des animaux	CM = 11 TD = 7.5
PIZON Frank	CHU de Clermont-Fd/UCA	MCU-PH	Éducation à la santé Réalisateur de films	2	Techniques et analyse de films	CM = 3.5 TD = 7
VERNAY Didier*	CHU de Clermont-Fd/UCA	PH	Neurologue – service de santé publique	1, 5	Historique et fondements de la médiation animale Coordination pédagogique	CM = 3.5 TD = 11

* : membres de la Commission Pédagogique

Préciser le nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 20 heures

Préciser le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 152 heures (*enseignements dédoublés lors des sessions pratiques en extérieur*)

VI – Composition du jury

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante qui porte la formation.

- Laurent GERBAUD - PU-PH Santé publique
- Cécile CARDON - Coach certifiée professionnelle, comportementaliste équine, intervenante en médiation animale
- Martine AURIACOMBE - Enseignante diplômée en activités physiques adaptées, intervenante en médiation animale
- Mélanie MARTIN-TEYSSERE - Vétérinaire praticienne, intervenante et formatrice en médiation animale
- Didier VERNAY - Neurologue hospitalier

VII – Modalités d'admission

La sélection des candidats se fait sur étude d'un dossier de candidature composé des pièces suivantes :

- Dossier de candidature
- Lettre de motivation et CV
- Copies des diplômes requis
- Fiche d'auto-évaluation de sa pratique (outil CHIMERE)
- Charte des bonnes pratiques signée

Toute candidature sera soumise à l'appréciation de l'équipe pédagogique qui se réserve la décision d'acceptation du candidat.

VIII – Mobilité à l'international

sans objet

IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

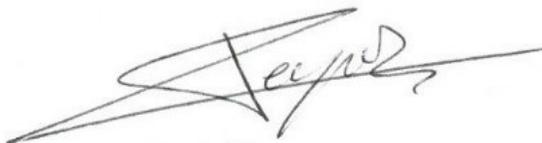
Le DU ne propose pas de module DPC.

Avis du Conseil de Gestion de l'UFR Médecine et PP : avis favorable le 10/07/2023

Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 26/09/2023

Validation accordée pour une durée de 3 ans, du 26/09/2023 jusqu'à fin 2025-2026

Signature de la Vice-Présidente Formation, en charge de la CFVU



EXTRAIT DU

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE L'UFR DE MÉDECINE ET DES PROFESSIONS PARAMÉDICALES
SEANCE PLENIERE DU LUNDI 10 JUILLET 2023

Le Conseil de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales s'est réuni le lundi 10 juillet 2023 à 08 heures, sous la présidence de Monsieur le Professeur Pierre CLAVELOU, Doyen-Directeur de l'UFR.

ORDRE DU JOUR :

1.3 – Formation Continue

La parole est donnée à Madame Gaëlle ROBERT, Directrice Administrative, qui présente les points suivants :

• Modifications d'habilitations D.U. au titre de l'année universitaire 2023/2024 :

Cursus visé et responsables pédagogiques	Objet de la demande
D.U. Relation d'Aide par la Médiation Animale En présentiel Responsable pédagogique : Pr Laurent GERBAUD	La demande de modification porte sur les paragraphes suivants : <ul style="list-style-type: none"> ➢ A – Présentation du projet V – Responsable du D.U. : (p. 2) Coordonnatrice pédagogique : Mme Cécile CARDON Statut : Coach professionnel, équi coach certifiée et intervenante et formatrice en médiation animale Dr Didier VERNAY Statut : PH – CHU de Clermont-Ferrand Coordonnées : didier.vernay@uca.fr VII – Autres enseignements : (p. 2 & 3) <ul style="list-style-type: none"> ❖ Public visé : médecin et autre professionnel de santé ou du champ médico-social, social, éducatif, juridique et de la recherche ❖ Prérequis : Être titulaire d'un diplôme de 1er cycle ou équivalent ❖ Capacité d'accueil minimale : 11 étudiants ❖ Tarifs : tarif unique 1 650 € ❖ Durée de la formation : 125h30 <ul style="list-style-type: none"> ➢ B - Description de la formation I – Organisation générale de la formation : (p. 4) Organisation d'une session de 5 demi-journées dans un établissement mettant des animaux à la disposition des apprenants. Cette session venant en remplacement d'une session théorique actuellement proposée. Les enseignements pratiques restent assurés par les enseignants de l'équipe pédagogique. Modification du titre du diplôme La demande de modification porte sur les paragraphes suivants : <ul style="list-style-type: none"> ➢ A – Présentation du projet VII – Autres enseignements : (p. 2 & 3) ❖ Public visé : les IPA, IDE et IDE anesthésistes (déormais accepté(e)s) ❖ Prérequis : Être titulaire d'un diplôme de 1er cycle ou équivalent ❖ Capacité d'accueil minimale : 7 FC + 3 FI ou 9 FC exclusivement ou 17 FI exclusivement ❖ Tarifs : tarif 1 : 1 500 € / Tarif 2 : 750 € (anciens tarifs = 1 300 € tarif plein ; 700 € tarif réduit)
D.U. Hypnose Thérapeutique En présentiel Responsable pédagogique : Pr Pierre-Michel LLORCA	La demande de modification porte sur les paragraphes suivants : <ul style="list-style-type: none"> ➢ A – Présentation du projet V – Responsable du D.U. : (p. 2) Coordonnatrice pédagogique : Mme Cécile CARDON Statut : Coach professionnel, équi coach certifiée et intervenante et formatrice en médiation animale Dr Didier VERNAY Statut : PH – CHU de Clermont-Ferrand Coordonnées : didier.vernay@uca.fr VII – Autres enseignements : (p. 2 & 3) <ul style="list-style-type: none"> ❖ Public visé : médecin et autre professionnel de santé ou du champ médico-social, social, éducatif, juridique et de la recherche ❖ Prérequis : Être titulaire d'un diplôme de 1er cycle ou équivalent ❖ Capacité d'accueil minimale : 11 étudiants ❖ Tarifs : tarif unique 1 650 € ❖ Durée de la formation : 125h30 <ul style="list-style-type: none"> ➢ B - Description de la formation I – Organisation générale de la formation : (p. 4) Organisation d'une session de 5 demi-journées dans un établissement mettant des animaux à la disposition des apprenants. Cette session venant en remplacement d'une session théorique actuellement proposée. Les enseignements pratiques restent assurés par les enseignants de l'équipe pédagogique. Modification du titre du diplôme La demande de modification porte sur les paragraphes suivants : <ul style="list-style-type: none"> ➢ A – Présentation du projet VII – Autres enseignements : (p. 2 & 3) ❖ Public visé : les IPA, IDE et IDE anesthésistes (déormais accepté(e)s) ❖ Prérequis : Être titulaire d'un diplôme de 1er cycle ou équivalent ❖ Capacité d'accueil minimale : 7 FC + 3 FI ou 9 FC exclusivement ou 17 FI exclusivement ❖ Tarifs : tarif 1 : 1 500 € / Tarif 2 : 750 € (anciens tarifs = 1 300 € tarif plein ; 700 € tarif réduit)

<ul style="list-style-type: none"> ❖ Durée de la formation (en années universitaires et en heures) : 1 année universitaire – 90 heures (hors examens) au lieu 80h pour répondre au cadrage universitaire ➢ B - Description de la formation II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) : (p. 4) L'enseignement est réparti en 9 unités d'enseignement comportant chacune 10 heures de TD pour les UE suivantes. Le contrôle des connaissances est réalisé au cours d'un examen écrit final, à l'issue des 8 UE, et d'une pratique lors d'une séance de TD (ou d'une séance filmée) 1 session supplémentaire ajoutée par rapport à l'ancienne habilitation.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Durée de la formation (en années universitaires et en heures) : 1 année universitaire – 90 heures (hors examens) au lieu 80h pour répondre au cadrage universitaire ➢ B - Description de la formation II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) : (p. 4) L'enseignement est réparti en 9 unités d'enseignement comportant chacune 10 heures de TD pour les UE suivantes. Le contrôle des connaissances est réalisé au cours d'un examen écrit final, à l'issue des 8 UE, et d'une pratique lors d'une séance de TD (ou d'une séance filmée) 1 session supplémentaire ajoutée par rapport à l'ancienne habilitation.
---	---

Après un échange, les membres du Conseil donnent à l'unanimité un avis favorable aux modifications présentées (annexes L et M – nouvelles maquettes).

• Créations d'habilitations D.U. et tarification au titre de l'année universitaire 2023/2024 :

Intitulé de la formation	Objectifs Public ciblé	Volume horaire global	Effectifs	Tarification	
				Tarif FI	Plain Tarif
D.U. Hypnose en Psychothérapie En présentiel Responsable pédagogique : Pr Pierre-Michel LLORCA	Objectif de formation : Le DU d'Hypnose en Psychothérapie souhaite former des professionnels de santé mentale et des psychologues cliniciens, déjà aguerris aux techniques d'hypnose, à l'intégration et au perfectionnement de cet outil dans leur pratique psychothérapeutique Public ciblé : En formation initiale : - Interne en psychiatrie - Etudiant ayant validé un Master 2 de psychologie clinique En formation continue : - Médecin psychiatre - Médecin - Psychologue clinicien - Infirmier - Ergothérapeute, orthophoniste, psychomotricien	2 années 170 h A1 : 90 h A2 : 80 h	Minimum : 12 Inscrits FC + 5 Inscrits FI Maximum : 30 Inscrits	750 €	1 500 €
D.U. Prise en Charge d'une Victime en Milieux Hostiles En présentiel Responsable pédagogique : Pr Jeannot SCHMIDT	Objectif de formation : La formation entend répondre aux demandes régulières des urgentistes auvergnats en affectation pré-hospitalière (SMUR) de se former à la prise en charge de victimes selon la spécificité des lieux et des pathologies Public ciblé : En formation continue : - Médecin (urgentiste, anesthésiste-réanimateur, intensiviste-réanimateur) - Médecin et infirmier militaire - Infirmier Diplômé d'Etat/Infirmier Sapeur-Pompier - Ambulancier	1 année 90 h	Minimum : 10 Inscrits Maximum : 12 Inscrits	Non concerné	2 700 €

Après discussion, ces deux demandes de création de D.U., ainsi que leur tarification, sont approuvées à l'unanimité (annexes N et O).

• **Tarification nouvelles formations paramédicales au titre de l'année universitaire 2023/2024 :**

Intitulé de la formation	Volume horaire global	Effectifs minimum	Tarification		Coût horaire	Commentaires
			Tarif Public FC financé	Public FC non financé ou demandeur d'emploi		
Diplôme d'Etat d'infirmier de Bloc Opérateur ANNEE 1 Responsable pédagogique : Pr Laurent GUY	1 051 h	1	12 000 €	Selon ressources : - tarif plein, - tarif réduit (70 %) - tarif solidaire (20 %, montant min. de 500€)	11,41 €	Tarif en vigueur – Sous réserve de la signature d'une convention de partenariat entre UFR, Région AuRA et CHRU Clermont-Ferrand
Diplôme d'Etat d'infirmier de Bloc Opérateur ANNEE 2 Responsable pédagogique : Pr Laurent GUY	1 630 h	1	12 000 €	Selon ressources : - tarif plein, - tarif réduit (70 %) - tarif solidaire (20 %, montant min. de 500€)	7,36 €	Tarif en vigueur – Sous réserve de la signature d'une convention de partenariat entre UFR, Région AuRA et CHRU Clermont-Ferrand
Diplôme d'Etat d'Audioprothésiste ANNEE 1 Responsable pédagogique : Pr Thierry MOM	860 h	1	8 300 €	Selon ressources : - tarif plein, - tarif réduit (70 %) - tarif solidaire (20 %, montant min. de 500€)	9,65 €	

Après échange, et sous réserve de la signature de la convention annoncée, la tarification proposée reçoit un avis favorable unanime.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 09 heures 40.

EXTRAIT certifié conforme au registre des délibérations

Clermont-Ferrand, le 13 juillet 2023

Pierre CLAVELOU
Doyen - Directeur

